



## Du changement dans les Conseils d'administration du groupe TEC

Le Gouvernement wallon s'est prononcé sur l'audit Ernst & Young quant au fonctionnement du groupe TEC. Cette étude avait été demandée par le Ministre wallon de tutelle, Carlo Di Antonio, qui souhaitait fusionner le groupe TEC en une seule société afin, selon lui, d'améliorer les performances des transports en commun wallons en s'alignant sur la société De Lijn, qui, toujours selon lui, est un modèle de société. Sauf que chez nos collègues flamands, rien ne va plus et ce depuis bien longtemps.

Bref, le Gouvernement wallon a opté pour le scénario maintenant les structures actuelles du groupe, en appliquant certaines recommandations du consultant telles que par exemple, la centralisation des services partagés. La plus grosse modification va se ressentir au niveau des différents Conseils d'administration où le nombre d'administrateurs va être revu de façon drastique !

En effet, si chaque société garde son CA, les administrateurs quant à eux seront réduits avec notamment des représentants fixes dans tous les CA. Ceux-ci seront : les deux administrateurs généraux de la SRWT, les deux commissaires du Gouvernement wallon, cinq administrateurs fixes (un par TEC) et trois représentants syndicaux (un par organisation syndicale), soit 12 personnes.

À ceux-ci, il faut ajouter :

pour le CA de la SRWT : douze administrateurs issus des différents TEC (4 pour Liège-Verviers, 3 pour Namur-Luxembourg, 2 pour Charleroi, 2 pour le Hainaut et 1 pour le Brabant wallon (24 personnes au total) ;

- pour le CA de Liège-Verviers : 4 administrateurs (16 personnes au total) ;
- pour le CA de Namur-Luxembourg : 3 administrateurs (15 personnes au total) ;
- pour le CA de Charleroi : 2 administrateurs (14 personnes au total) ;
- pour le CA du Hainaut : 2 administrateurs (14 personnes au total) ;
- pour le CA du Brabant wallon : 1 administrateur (13 personnes au total).

Ce qui porte le nombre total d'administrateurs pour le Groupe TEC à 24 dont 7 qui ne sont pas rémunérés.

Tous les CA se tiendront à la SRWT le même jour en commençant par celui de la SRWT.

Les émoluments devraient être revus et corrigés pour la mise en place de ces nouveaux CA qui devrait se situer vers la fin 2018. Le nombre annuel de réunion serait de 11 (hors réunion exceptionnelle).

Enfin, si aujourd'hui on ne parle plus de fusion du groupe TEC, celle-ci reste bien dans les cartons et pourra ressortir à tout moment et en fonction notamment de la prochaine majorité du Gouvernement wallon dès 2019. Il est clair que certains partis politiques de droite ou à tendance libérale ne seront pas nos meilleurs alliés pour maintenir la sérénité de notre transport en commun wallon et bien évidemment préserver le statut de ses travailleurs.

Je profite de ce texte pour vous souhaiter une bonne fête du travail en ce 1<sup>er</sup> mai 2017.

*Johan LAMBERT*  
*Président interrégional wallon*